

Elles ont la parole

Autor(en): **Daumont, Eliane**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [12]

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277022>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Là, nous nageons en plein brouillard psychologique. Il faudrait pouvoir se référer à l'intention avec laquelle telle ou telle activité est abordée, à la motivation dominante qui pousse à l'entreprendre : exercice intellectuel périlleux, d'autant plus périlleux pour tous ceux dont le mode de vie est placé à l'enseigne de l'intermédiaire et de l'indéfinissable. Et ceux-là, point de doute à avoir, ce sont surtout les femmes.

« *Novembre s'installe confortablement et nous avons envie d'en faire autant. Puisque les jours raccourcissent et que le thermomètre se fait tirer l'oreille, rentrons à la maison, et préparons-la pour l'hiver. Patchwork et cachemire s'entendent à merveille pour recréer une ambiance intime et chaleureuse...* ».

Ce texte, qui sert à présenter, dans le numéro de novembre du mensuel de travaux manuels « 100 idées » des modèles de coussins et de nappes à fabriquer soi-même, illustre bien l'ambiguïté qui s'attache aux « loisirs » d'intérieur qui occupent une si grande part dans la vie des ménagères. Est-ce pour la jouissance de nous lover au chaud dans notre bergère en regardant la pluie tomber dehors que nous empoignons tricots et tapisseries, ou bien est-ce pour embellir notre maison au profit de nos proches, voire pour pouvoir offrir des cadeaux de Noël originaux ?

Un autre exemple. Cette jeune femme conduit chaque automne ses deux fillettes au cirque Knie. Si elle n'avait pas d'enfants, il ne lui viendrait jamais à l'esprit de passer un après-midi en compagnie des tigres et des clowns. Cependant, elle prend un certain plaisir à la représentation. D'autre part, et c'est là qu'on peut mesurer la confusion de ses motivations, elle ne va

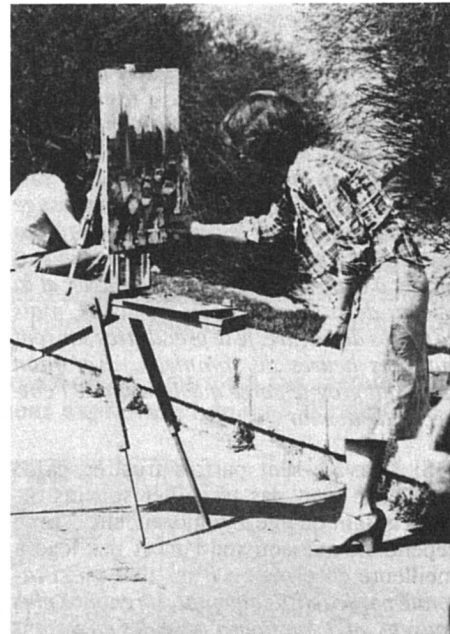
que rarement au cinéma ou au théâtre le soir avec son mari, entre autres raisons parce que le baby-sitting coûte cher ! Conduire ses enfants au cirque, c'est avoir l'occasion de sortir, de voir un spectacle, de participer à une ambiance de fête...

Identités superposées

Flou artistique, donc. Un flou qui procède, semble-t-il, de la superposition d'identités différentes chez une seule et même personne. A quel moment cesse-t-on d'être mère ou ménagère pour devenir une simple femme, sujet possible d'un « vrai » loisir ? Bien maline celle qui saura le dire.

Et pourtant, un critère de distinction existe : c'est celui de la culpabilité ! Quelle mère n'en a pas fait l'expérience ? « Va jouer parce que maman lit » passe infiniment moins bien que « Va jouer parce que maman doit repasser ta salopette ». Sans parler de l'impossible réponse à la fillette qui souhaite une cliente pour son épicerie : « Non, parce que pendant deux heures maman veut oublier qu'elle est maman ». Réponse d'autant plus impossible qu'une mère ne peut oublier les devoirs attachés à sa fonction que si, comme dans tout métier, rien ne les lui rappelle.

Mais, nous objectera-t-on, est-il vraiment bien utile de tenter ce genre de découpage ? N'y a-t-il pas quelque chose de profondément artificiel à vouloir à tout prix séparer le temps consacré au devoir et le temps consacré au plaisir ? Les nouvelles valeurs d'humanité défendues par les féministes ne comportent-elles pas aussi une conception plus harmonieuse et unitaire de l'existence ? Sans doute. Encore faudrait-il toutefois que les choses soient bien claires : que nos « loisirs utiles » cessent d'être con-



sidérés comme de l'oisiveté, et que les hommes se décident à les partager avec plus d'enthousiasme que ce n'est le cas actuellement.

Déjà en 1899, le grand économiste, Thorstein Veblen, n'écrivait-il pas : « En pareil cas, (lorsque l'homme s'acharne au travail afin que son épouse puisse couler en son nom dans les formes voulues, tout le loisir requis par le sens commun de son époque), le loisir n'a rien d'une simple inaction ou musardise. Il se présente presque invariablement sous l'espèce de quelque travail, tâche domestique ou devoir de courtoisie... ».

Martine Grandjean
et Silvia Lempen

Elles ont la parole

Les témoignages que nous avons recueillis illustrent de façon évidente que les femmes ont très peu de temps libre. Si l'on en soustrait encore ce que nous appellerons les loisirs productifs, tels que les « ouvrages de dames », ou le temps consacré à jouer avec les enfants, il ne reste qu'une infime fraction de temps pour de « vrais » loisirs.

Line, 30 ans, divorcée, deux enfants de trois et six ans, travaille professionnellement à temps complet. Pour elle, les loisirs quotidiens relèvent de l'utopie : « *Debout à 6 h. 30, je cavale toute la journée. Crèche-boulot-courses-repas du soir-coucher des enfants-ménage, je m'arrête, complètement éreintée, à 20 h. 30. Parfois, je regarde la télévision, ou je bouquine. Je consacre généralement le week-end aux activités avec les enfants. Mais quand ils vont chez leur père, environ tous les quinze jours, j'en profite pour aller au spectacle, ce que j'adore, voir des amis, ou faire du sport.* »

Pour **Cécile**, 40 ans, séparée, trois grands enfants, travail à temps partiel et en cours

de formation pour adulte, il y a une inégalité fondamentale entre hommes et femmes face aux loisirs : « *Leur lieu de travail, le bureau, est séparé de leur lieu de détente, le foyer. Pour nous, c'est différent. Si nous travaillons à l'extérieur, nous rentrons le soir au chantier. C'est ça qui ne joue pas quand on veut nous faire croire que notre accomplissement passe par le travail professionnel. On en arrive à normaliser la double journée de travail pour la femme, un point c'est tout.* »

« Ma » lessive

Cécile s'efforce d'arracher une heure par jour à toutes ses contraintes pour faire de la marche : « *Mais si mon départ coïncide avec le moment où il faudrait étendre le linge, je dois faire un immense effort sur moi-même pour oser exiger d'un des enfants qu'il fasse ce travail. Je me sens toujours coupable d'interrompre leurs jeux à cause de « ma » lessive.* »

Monique, 45 ans, mariée, deux enfants hors de la coquille, travaille bénévolement

à temps partiel. Elle consacre la plus grande partie de son temps libre à ses enfants : « *Ce n'est pas une contrainte. Mais ce n'est pas un loisir, puisque la notion de choix n'y entre pas. C'est une fonction double, faite à la fois d'obligation — mon travail de mère — mais aussi de loisir, car nous faisons ensemble un acte social important. A leur âge, 18 et 16 ans, il ne s'agit plus tellement de confectionner des gâteaux que de dialoguer. Mes activités favorites, qui n'ont de valeur que pour moi, se résument à peu de choses dans le temps. Une heure, que je grapple par-ci, par-là, pour dessiner ou pour travailler la terre, ce qui est une véritable passion.* »

Mary a 30 ans. Elle est mariée, mère de deux petits enfants et n'exerce pas d'activité professionnelle : « *Je ne suis pas d'accord avec vous. J'ai une activité professionnelle. Les Américaines disent depuis longtemps qu'être mère est un travail à temps complet. Seulement, nous ne sortons pas de chez nous et nous donnons l'impression d'avoir beaucoup de temps libre. En ce qui*

me concerne, c'est un leurre. Entre le moment où je conduis l'ainé à l'école et la sortie des classes, il ne s'écoule guère que deux heures, pendant lesquelles je « rame » avec le petit dans les jambes. L'après-midi est en général plus calme. Je profite de sa sieste pour jouer du piano. A condition, bien sûr, qu'il n'y ait pas des montagnes de repassage en suspens... Si c'est le cas, je renonce à ma distraction favorite, car je ne prends aucun plaisir à avoir mes mains sur le clavier et la tête au-dessus du fer. Je lis beaucoup, mais ce temps de lecture, je le prends très souvent sur mes heures de sommeil... avec mon mari qui grogne parce que la lumière l'empêche de dormir...

Si Mary se sent parfois frustrée parce qu'elle ne peut pas travailler son instrument autant qu'elle le voudrait, elle estime cependant que son mari n'est pas logé à meilleure enseigne : « Il est tout aussi talloné par le temps que moi. Il renonce plus souvent qu'à son tour aux seules émissions télévisées qui l'intéressent, parce qu'elles passent en fin de soirée et qu'il doit se lever de bonne heure. »

Autre son de cloche chez Denise, 35 ans, mariée, trois enfants. Elle travaille à temps partiel et nous avoue franchement qu'elle n'éprouve pas le moindre sentiment de culpabilité à laisser son ménage en désordre pour terminer le livre passionnant qu'elle a entamé la veille : « Je m'arrange simplement pour que le déjeuner soit prêt à midi ».

Denise se retire dans son bureau régulièrement soit pour y préparer des séances de travail, soit pour écouter de la musique : « En principe, ma famille ne vient pas me déranger et si le petit dernier, qui a tout de même sept ans, sème la panique dans la maison sous prétexte qu'il veut sa maman, je le remets fermement à sa place. Les enfants doivent respecter mes horaires. Je leur consacre beaucoup de temps — surveillance des devoirs, activités para-scolaires, bricolages, etc. — et j'estime avoir le droit de m'en consacrer à moi aussi. D'ailleurs, si je me sens frustrée, je deviens désagréable. J'imagine que c'est pareil pour tout le monde? »

Interviews réalisées par
Eliane Daumont



La garde-robe du petit clown... impossible à réaliser sans l'aide de maman



Un bricolage de « 100 idées »

Activités manuelles avec les enfants

Travail ou loisir pour la mère ?

Paule est mère de deux enfants de 9 et 11 ans. Elle a accepté de répondre à nos questions.

FS : Vous avez fait et faites beaucoup de travaux manuels et de musique avec vos enfants ; est-ce pour vous une occupation de loisir ou un travail, une détente ou une fatigue ?

Paule : Je le fais pour mon plaisir. J'aime faire des choses avec mes enfants. Même s'il faut le faire, c'est une détente. Cela m'a beaucoup apporté : j'ai découvert en moi de nouvelles possibilités. Si l'on m'avait dit il y a dix ans que je peindrais des catelles, que je ferais de la tapisserie ou reprendrais mon piano, je ne l'aurais pas cru. C'est une occupation de loisir par rapport à la cuisine. Mais quand mes enfants étaient petits, mon « hobby » c'était le droit !

FS : Combien de temps consacrez-vous à vos occupations avec vos enfants ?

Paule : Cela dépend des saisons. Davantage au moment de Noël par exemple, pour préparer de petits cadeaux. Moins en été. Cela dépend aussi du développement des enfants, mais même à l'âge préscolaire, j'ai pu faire avec eux des travaux manuels une heure ou une heure et demie d'affilée. A cela, il faut ajouter le temps de préparation, comme le choix ou l'achat de matériel. Pour la musique, j'en fais environ une demi-heure avec chacun.

FS : Etiez-vous déjà très calée au départ ?

Paule : Non. J'ai appris par la pratique, par les conseils des magasins spécialisés, par les livres. Il faut beaucoup regarder, observer, imaginer.

FS : Maintenant, vos enfants sont plus grands, vous venez de rentrer dans une étude d'avocat, continuerez-vous à faire des travaux manuels ?

Paule : Les circonstances, l'avenir diront si le goût que j'ai développé se maintiendra, si j'éprouverai toujours ce désir, presque ce besoin de créer, de réaliser des choses tangibles. En tout cas, j'ai fait des bricolages avec mes enfants par envie, non par devoir. Cela a créé des liens entre eux et moi. La musique offre une qualité de partage toute particulière, elle met en jeu la sensibilité.

FS : Je souhaite que vous trouviez le temps et la disponibilité de continuer à en faire. Merci de ces quelques minutes de bavardage. Je vous rend à vos dossiers.

(FS)